



## Communiqué de presse

(ca. 3'827 Zeichen)

### **Le colza suisse condamné ?**

**Les beaux champs de colza jaunes ne marquent pas seulement le paysage suisse, ils fournissent également une huile végétale extrêmement saine. Malheureusement, selon les premières estimations, un recul de la surface cultivée se dessine par rapport à l'année précédente. De plus en plus de producteurs abandonnent cette culture, car ils n'ont pas les moyens de protéger les plantes délicates contre les ravageurs. Une évolution inquiétante qui met en péril l'autosuffisance en huile de colza saine.**

Qui ne se réjouit pas, au printemps, de voir les champs en fleurs d'un jaune éclatant, où les insectes s'ébattent et où les abeilles butinent le nectar sur les fleurs (environ 200 litres de nectar par hectare) ? Le colza contribue à la préservation de la faune et de la flore et soutient la biodiversité. Mais ces champs uniques sont menacés, car la surface cultivée en colza diminue de manière inquiétante en Suisse, d'environ 11 % par rapport à 2023.

Du semis en août à la récolte en juillet, cette culture fragile est la proie des ravageurs. Sans produits phytosanitaires, les plantes ne survivent parfois pas. La preuve en est qu'il n'existe pratiquement pas d'huile de colza biologique (seulement environ 1% de la récolte totale). Les projets de recherche les plus divers ont été menés pour lutter contre les ravageurs sans utiliser de produits chimiques, mais ils n'ont pas apporté de solution satisfaisante. Il est donc compréhensible que la moitié des producteurs qui ont réduit leur production entre 2024 et 2025 l'expliquent par un manque de produits phytosanitaires disponibles.

L'expérience montre que la meilleure protection est le traitement des semences contre les altises, qui peuvent causer de gros dégâts aux plantules et parfois entraîner la destruction complète de la culture. Ce traitement nécessite une quantité de matière active moins importante que le traitement de surface. Ce dernier n'est pas seulement moins efficace contre les ravageurs, il peut aussi provoquer des résistances.

Après l'interdiction des matières actives utilisées il y a quelques années encore (néonicotinoïdes), le cyantraniliprole constituerait désormais une alternative intéressante pour les agriculteurs et l'environnement. Soucieuse d'éviter un nouveau recul des surfaces cultivées en colza, la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) a adressé une demande en ce sens à l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), qui l'a malheureusement rejetée, bien que cette substance active soit autorisée dans l'UE.

L'huile de colza suisse, riche en acides gras oméga-3, jouit d'une grande popularité. Cette huile indigène a remplacé une partie de l'huile de palme dans l'industrie alimentaire au cours des dernières décennies. Elle contribue à une alimentation équilibrée et est appréciée aussi bien dans la cuisine froide que dans la cuisine chaude.



## Communiqué de presse

Le recul des surfaces cultivées n'est pas dû au manque d'intérêt des producteurs pour cette culture, mais aux trop grandes restrictions qui empêchent les plantes de s'épanouir. N'est-il pas ironique qu'en conséquence, il faille importer de l'huile de colza et ce, en provenance de pays où ces produits phytosanitaires (et des produits encore plus puissants) sont autorisés et utilisés ?

FSPC / Berne, le 2 avril 2025

Pour plus d'infos

Fritz Glauser, Président

079 702 05 44

Pierre-Yves Perrin, Directeur

079 365 42 74

**La Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC)** est l'organisation nationale des producteurs de céréales, d'oléagineux et de protéagineux. La FSPC représente les intérêts des producteurs, œuvre pour le développement des grandes cultures en Suisse, pour une production orientée vers le marché, ainsi que pour la promotion de la qualité et l'acquisition de nouveaux débouchés.

➔ [www.fspc.ch](http://www.fspc.ch)